

LE PROJET D'ETABLISSEMENT

Le Décret Mission du 24/07/1997 définit en son Article 67 :

« Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'article 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du Pouvoir organisateur ».

Lors du Conseil de participation du 13/03/2015, en concertation avec tous les partenaires (parents – enseignants– direction– Pouvoir organisateur), notre choix s'est porté sur les points ci-après pour la période 2013-2016.

VIVRE ENSEMBLE	QUALITE DES APPRENTISSAGES
Externe	Pédagogie générale
<i>L'ouverture sur le monde et la différence. Mieux se connaître, mieux connaître les autres et construire ensemble le monde de demain.</i>	<i>L'utilisation des TIC dans nos pratiques quotidiennes.</i>
Interne	Discipline d'entrée
<i>Le respect des règles est vital pour la vie en communauté, l'application de sanctions justes et similaires pour tous.</i>	<i>Savoir structurer l'espace en lien avec l'utilisation d'un tableau interactif.</i>

Cela se traduit concrètement pour chacun des 4 points selon les modalités suivantes :

Externe : « L'ouverture sur le monde et la différence. Mieux se connaître, mieux connaître les autres et construire ensemble le monde de demain. »

- 1) Pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015, nous avons décidé de nous ouvrir sur l'Europe. Un partenariat avec 6 écoles européennes est réalisé avec comme objectif : « Je te connais, tu me connais, connaissons nos racines pour construire le monde de demain ». Des élèves du degré supérieur, appelés « ambassadeurs », sont envoyés dans les différents pays partenaires pour rencontrer les enfants, découvrir les écoles et vivre quelques jours dans les familles.
- 2) A partir de septembre 2015, chaque classe mènera un partenariat avec une autre classe, un groupe de personnes... Cette collaboration sera basée sur la découverte de l'autre.
- 3) Pendant l'année scolaire 2015-2016, l'école vivra un projet artistique encadré par des professionnels reconnus.



École fondamentale

Objectifs poursuivis :

- implication des élèves dans des actions d'éducation à la diversité culturelle ;
- éducation à la citoyenneté ;
- développement du « Mieux vivre ensemble ».
- ouverture à l'autre : meilleure connaissance, reconnaissance, valorisation ;
- réflexion sur ce que nous sommes et la manière dont nous vivons ensemble dans une société multiculturelle ;
- prise en compte des appartenances sociales et culturelles ;
- décentralisation de son propre cadre de référence social et culturel ;
- compréhension des références propres à d'autres milieux ;
- capacité à prendre de la distance par rapport aux stéréotypes et préjugés.
- découverte des ressources artistiques que chaque enfant porte en lui.

Interne : « Le respect des règles est vital pour la vie en communauté, l'application de sanctions justes et similaires pour tous. »

Les 7 règles de l'établissement sont données aux enfants au début de chaque année scolaire. Nous souhaitons maintenant être plus précis concernant le respect et les sanctions mises en place suite au non-respect de ces règles.

Pédagogie générale : « L'utilisation des TIC dans nos pratiques quotidiennes. »

Durant l'année 2013-2014, nous avons installé un nouveau local appelé « cyberclasse ». Nous disposons maintenant d'un parc informatique de 16 machines qui possèdent toutes une connexion internet.

Dans un second temps, le Pouvoir organisateur souhaite que l'école puisse avoir accès aux nouvelles technologies. Un autre local est désormais accessible ; il est appelé « salle multimédia ». Un tableau interactif a été placé et est utilisable par tous les enseignants. Des formations sont organisées de manière continue. Pour la rentrée 2015-2016, les classes du degré supérieur ont, elles aussi, été équipées d'un tableau interactif.

Discipline d'entrée : « Savoir structurer l'espace en lien avec l'utilisation d'un tableau interactif. »

Les Socles proposent l'appropriation du monde des solides et des figures par le développement de trois compétences :

- repérer ;
- reconnaître, comparer, construire, exprimer ;
- dégager des régularités, des propriétés, argumenter.

Notre choix est d'utiliser cette discipline comme point de départ à l'utilisation du tableau interactif par les différents niveaux.

L'ensemble de ces objectifs fera l'objet d'un rapport semestriel d'activités présenté lors des Conseils de participation.

Les évaluations effectuées et les régulations proposées par les enseignants apparaîtront également dans ce rapport.